

**Conseil Départemental de l'Energie - Radiotéléphonie**

-----  
Compte-rendu

Communes	N° Site	Lieu-dit	Opérateur	CDE	Résultats
Méru	Faurecia Méru 601125	Faurecia 12, rue du 11 mai 1967 60114 Méru	SFR	26/10/2012	<p><b>Avis de la DREAL</b> : Ce qu'il manque au dossier : des plans de situation des installations sur la terrasse, des photos à l'intérieur du site et de simulation des installations. La carte IGN fournie date d'avant 1991 puisque n'apparaît pas l'autoroute A16, le supermarché Auchan, la nouvelle station d'épuration et bien d'autres choses, comme les dessertes routières. Avis défavorable dans l'attente d'un dossier complet.</p> <p><b>Avis de la DGAC</b> : Favorable.</p> <p><b>Avis DDT</b> : Sur le dossier informatique envoyé, il manque les plans alors que le dossier dans sa version papier était complet. Il appartient aux opérateurs de vérifier que les dossiers papier et informatique soient identiques. Vu l'endroit où se situe le projet et le complément présenté en séance, qu'il n'y a apparemment pas de covisibilité, nous ne voyons pas de problème particulier sur ce dossier. Concernant l'avis de la DREAL, il manque en effet quelques plans sur la terrasse et pour ce qui est des cartes IGN, il arrive que celles-ci ne soient pas à jour. Cependant cela ne remet pas en cause le projet dans son environnement.</p> <p><b>Avis ARS</b> : Pas d'observation particulière.</p> <p><b>ROSO</b> : Dossier incomplet. Nous n'avons pas eu assez de photos pour juger le projet, notamment au niveau de l'allée de la Marquise. Nous avons une photo sur la longueur de celle-ci, et pas dans la largeur. <i>Réponse opérateur : Cela est normal, vu que nous avons ciblé sur l'antenne. L'allée de la Marquise est coupée par l'autoroute (photo 3) et prise en contrebas (photo 5).</i></p> <p><b>Conseil Général</b> : Pas de commentaire sur ce dossier.</p> <p><b>Avis du STAP</b> : Incomplet en l'état. Afin d'être instruit en toute connaissance de cause, le dossier devra comporter un plan de toiture indiquant de manière claire, l'emplacement de l'ensemble des dispositifs. Les modèles de ces dispositifs : antennes, faisceau hertzien et baie technique devront être précisés et joints au dossier.</p> <p><b>Conseil</b> : Avis favorable sous réserve de la fourniture de l'ensemble des plans, ainsi que des plans en élévation.</p>

**Conseil Départemental de l'Energie - Radiotéléphonie**

-----  
Compte-rendu

Montataire	Creil Louis Blanc 60414_001	Creil Louis Blanc 60414_001 100, rue Louis Blanc 60765 Montataire	Free	26/10/2012	<p><b>Avis de la DREAL</b> : Quelques remarques, par rapport à la vocation du bâtiment qui est désaffecté en partie, est-ce que ça peut remettre en cause l'implantation des antennes dans l'avenir ? Ou plutôt, durée de vie de ce site de téléphonie ? La couleur RAL 1014 ressemble plus à un beige qu'un ivoire. Donc avis favorable sous réserve de suivre les commentaires de l'ABF en matière de couleur. <u>Réponse opérateur</u> : <i>Par rapport aux questions posées, nous tenons à préciser que le premier étage est effectivement désaffecté mais que le rez de chaussée est toujours utilisé par le propriétaire.</i></p> <p><b>Avis de la DGAC</b> : Favorable.</p> <p><b>Avis DDT</b> : Pas de remarque particulière.</p> <p><b>Avis ARS</b> : Pas d'observation particulière.</p> <p><b>ROSO</b> : Avis favorable.</p> <p><b>Conseil Général</b> : Pas de commentaire sur ce dossier.</p> <p><b>Avis du STAP</b> : Favorable en l'état avec prescription. Afin de s'intégrer au mieux dans son environnement, l'antenne-tube sera peinte en RAL 1013.</p> <p><b>Conseil</b> : Avis favorable sous réserve de la prise en compte du RAL1013.</p>
------------	--------------------------------	---	------	------------	--